

2012_B104

OBJET : Interventions économiques - Subventions aux associations à caractère économique - Paiement du solde 2010 à l'Association Club des Créateurs d'Entreprises 13 (CCE 13)

Le 5 avril 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyrichard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 mars 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil, donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

Madame Catherine RIVET-JOLIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 5 AVRIL 2012

Rapporteur : Roger PELLEC

Thématique : Développement Economique et Emploi – Interventions Economiques

Objet : Subventions aux associations à caractère économique – Paiement du solde 2010 à l'association Club des Créateurs d'Entreprises 13 (CCE13)
Décision du Bureau

Le présent rapport a pour objet le paiement du solde de la subvention de fonctionnement 2010 à l'association « Club des Créateurs d'Entreprises 13 », pour un montant de 6 000 euros.

Par délibération n° 2010-B338 du Bureau communautaire du 22 juillet 2010, il a été attribué une subvention de 20 000 € au Club des Créateurs d'Entreprises 13 pour son fonctionnement général.

Or, les subventions supérieures à 10 000 € font l'objet de deux versements : un acompte de 70 % après retour du contrôle de légalité de la délibération d'attribution et le solde sur production de rapports qualitatifs et financiers, calculé au prorata de ce qui a été réalisé

L'association ayant fourni ces éléments, il apparaît, à l'examen des comptes, que la totalité du solde, soit 6 000 euros est à verser à l'association (voir le budget et le compte de résultat en annexe).

Si la plupart des associations concernées peuvent remplir cette condition avant la clôture des comptes de l'exercice en cours, quelques unes ne sont pas en mesure de le faire et nous font parvenir les éléments demandés ultérieurement.

ASSOCIATIONS	N° DE LA DELIBERATION 2010	SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2010 EN €	BUDGET PREVISIONNEL EN €	% SUBVENTION /BUDGET PREVISIONNEL	ACOMPTE VERSE EN €	SOLDE INITIALEMENT PREVU EN €	MONTANT DES DEPENSES REALISEES EN €	MONTANT DU SOLDE A VERSER EN €
CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES 13	2010- 388	20 000 €	141 338 €	14,15 %	14 000 €	6 000 €	147 829 €	6 000 €

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil Communautaire réuni le 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subvention,

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégations d'attributions au Bureau et notamment celle d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 €,

VU la délibération n° 2010-A099 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 définissant de nouveaux critères d'attribution de subvention aux partenaires économiques,

VU la délibération n°2010-B338 du Bureau communautaire du 22 juillet 2010 attribuant une subvention de 20 000 € à l'association « Club des Créateurs d'Entreprises 13 » ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement du solde de la subvention 2010 à l'association « Club des Créateurs d'Entreprises 13 » d'un montant de 6 000 euros.
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 3A-90-6574 du budget 2012 qui présente les disponibilités nécessaires.

DEMANDE DE SUBVENTION 2010

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Ne pas indiquer les centimes d'euros

DEFICIT REPORTE :		EXCEDENT REPORTE :	
DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	939
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	5670	Etat (à détailler)	
		IVACRE	16539
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	800	Région (s)	20.000
61 - Services extérieurs		Département (s)	20000
Sous-traitance générale		Communes (s)	
Locations mobilières et immobilières	22540	Communauté du Pays d'Aix	35000
Entretien et réparation	1500	(Indiquer le montant total des subventions, sollicité auprès de la CPA)	
Assurances	1170	Organismes sociaux (à détailler)	
Documentation	500	Fonds Européens	
Divers <i>Solus-de</i>	11.278	CNASEA (emplois aidés)	44460
		Autres (à détailler)	
62 - Autres Services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courants	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7160	Cotisations	4400
Publicité, publications	10360	Autres (à détailler)	
Déplacements, missions et réceptions	1500	76 - Produits financiers	
Frais postaux et de télécommunication	1500	77 - Produits exceptionnels	
Services bancaires	130	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Divers	400		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations	100		
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Salaires bruts	66400		
Charges sociales	21060		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courantes			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1540		
TOTAL DEPENSES :	111.133	TOTAL RECETTES :	111.133

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes complètes) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 23/12/2009

Signature du Président



Cachet de l'Association

Chambre de Commerce et d'Industrie

Marseille Provence

440, rue Jean de Guismand

Zone d'Activités d'Aix-les-Milles

13658 AIX en PROVENCE Cedex 3

Tél. 04 42 53 04 04 - Fax 04 42 53 14 - www.cci-marseille.fr

CCE 13

COMPTE DE RESULTAT 2010

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
ACHATS			
Frais activité Nacore	20 880	Adhésions	3130
Fournitures diverses	608		
Eau, Gaz, Electricité, Fuel	0	DIRECCTE Nacre 1	24 000
Fournitures et Equipement de Bureau	3 258	DIRECCTE Nacre 3	10 800
TOTAL INTERMEDIAIRE	24 746		
SERVICES EXTERNES			
		Participations membres	5882
Travaux entretien et réparation	955		
Prime d'assurance	1 111		
Documentation/	51		
Location Immobilière	20 677		
Location mobiliers, matériels	0		0
TOTAL INTERMEDIAIRE	22 794	TOTAL INTERMEDIAIRE	43812
AUTRES SERVICES EXTERNES			
Honoraires, rémunérations d'Intermédiaire	2 266	CPA	20 000
Salon Forum Publications	10 563	Conseil Général	20 000
Cotisations	439	Divers	645
Mission Réception Déplacement	3 082		
Frais postaux et Télécom	2 504		
Impôts et taxes	178		
TOTAL INTERMEDIAIRE	19 022		
FRAIS DE PERSONNEL		CNASEA	42 483
Salaires bruts	43 618	Quote part subvention Investissement	889
Charges sociales de l'employeur	5 152	Engagements à réaliser	20 000
TOTAL INTERMEDIAIRE	48 770		
RES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Charges financières	0		
Intérêts des emprunts			
Charges exceptionnelles	10 500		
TOTAL INTERMEDIAIRE	10500		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Engagements à réaliser	15 000	TOTAL INTERMEDIAIRE	
Dotation aux amortissements	4044		
Dotation aux provisions	0		
Bénévolat cpte 88000	0		
Résultat 2010	2953		
TOTAL INTERMEDIAIRE	21 997	TOTAL INTERMEDIAIRE	104 017
TOTAL	147 820	TOTAL	147 820

Mme HEILLER Pascale
Présidente

Mme Bonnell Marielle
Trésorière

OBJET : Interventions économiques - Subventions aux associations à caractère économique - Paiement du solde 2010 à l'Association Club des Créateurs d'Entreprises 13 (CCE 13)

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



12 AVR. 2012